



LOGEMENT

Le logement accompagné c'est :

- Un logement tout compris, accessible, durable ou temporaire.
- Un tremplin vers l'autonomie favorisant les projets et le parcours résidentiel.
- Un accompagnement adapté et sécurisant.

Le pôle immobilier c'est :

- 107 salariés dont 97 ETP
- 299 logements diffus et 2 951 logements accompagnés dont
 - 3 foyers
 - 15 résidences sociales dont 2 résidences sociales jeunes
 - 3 résidences tout public
 - 6 résidences pour étudiants
 - 1 foyer jeunes travailleurs
 - 3 maisons relais - pensions de famille

En 2018 :

- 7 776 résidents accueillis
- 5 719 entrées et 5 802 sorties

Alfa3a
14 rue Aguéant
01500 Ambérieu-en-Bugey
04 74 38 29 77

Le logement accompagné est un outil du développement local.

LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Un tremplin vers un nouveau départ

Avec près de 50 ans d'expertise dans le logement accompagné, Alfa3a permet aux personnes notamment fragilisées ou connaissant des difficultés momentanées d'avoir un toit et une écoute, le temps de se reconstruire.

PAR **CHRISTOPHE MILAZZO**

Le logement accompagné représente 91 % du parc immobilier géré par Alfa3a. Il en est le socle avec une diversité de structures s'adaptant aux besoins d'un public pluriel. Les maisons relais accueillent des personnes en grande précarité. Les plus âgées ou fragiles resteront à long terme, les autres bénéficieront d'un accompagnement renforcé pour stabiliser leur situation. Les résidences sociales sont des tremplins vers le logement ordinaire pour des publics variés avec des difficultés passagères (accident de la vie, problèmes financiers, séparation...). Des structures spécifiques sont pensées pour les besoins des jeunes. Prochainement, une résidence accueil permettra l'accès au logement de personnes en souffrance psychologique.

UN TRAVAIL COLLECTIF

Les demandes de logement se font principalement sur chaque site. Un diagnostic et des commissions d'attribution partenariales examinant la situation financière et sociale du résident sont essentiels à la réussite de son parcours. « Ce n'est pas de l'accueil d'urgence. Nous prenons le temps pour être sûr de la compatibilité des personnes avec le projet de la résidence et créer une relation de confiance. L'insertion passe par la mixité des publics. L'objectif est qu'elles rebondissent le

plus rapidement possible » précise Emmanuel Maître, responsable du service gestion locative. Pour réussir, Alfa3a mise sur la présence humaine qui rassure. « Les résidents trouvent toujours de l'écoute. L'accompagnement est individualisé : nous centralisons le projet de la personne pour voir avec quels outils et partenaires le faire avancer. »

COLLER AUX BESOINS

Les programmes immobiliers ont changé : résidences à taille humaine, insérées dans le tissu urbain, logements modulables et confortables. Chaque opération est unique, définie avec tous les acteurs pour répondre à sa vocation et aux besoins des résidents. « Le logement accompagné s'adapte aux évolutions sociétales. Il faut rappeler son utilité sociale et les coûts évités par les missions d'accompagnement » ajoute Véronique Leteneur, directrice du pôle immobilier. « C'est un outil de développement économique local au service des collectivités que nous accompagnons dans l'élaboration des projets et la construction. La programmation de logements accompagnés doit être intégrée dans tous les documents d'urbanisme ». ■



Les temps d'animation collective rompent l'isolement et renforcent la convivialité dans les structures. Les comités de résidents permettent des échanges pour développer des projets, s'impliquer dans la vie de la résidence et reprendre confiance en soi.



Célia Degenève est responsable de la résidence sociale jeunes de Saint-Julien-en-Genevois. Marion Melat assure l'accompagnement sur les trois résidences sociales de Ferney. Toutes les deux sont conseillères en économie sociale et familiale.

PARCOURS RÉSIDENTIEL

« Nous ne sommes pas un bailleur comme les autres. »

Pour que le logement accompagné soit un tremplin, les professionnels misent sur la proximité et la confiance.

Varié et concret, c'est ainsi que peut être décrit l'accompagnement.

« Il faut bien connaître les résidents pour les accompagner le mieux possible. Ils doivent comprendre que nous sommes là pour les aider à trouver des solutions » explique Célia Degenève. « L'accompagnement est global pour que les résidents acquièrent l'autonomie nécessaire » poursuit Marion Melat. Avec les jeunes, l'emploi et l'accès aux droits priment. « Ils manquent de repères et ne savent pas où s'adresser. Il faut aussi gérer les tempéraments et apprendre les règles de vie. »

DES ÉCHANGES PERMANENTS

Dès le premier rendez-vous, un lien se crée pour rassurer les résidents et les proches. Il convient toutefois de prendre le temps d'accueillir les résidents et de les laisser souffler. « Le collectif aussi sert aux accompagnements individuels car les résidents se livrent de manière informelle »

ajoute Marion Melat. « Ils ne sont pas seuls : nous sommes un soutien, un repère » estime Célia Degenève. « Nous ne sommes pas un bailleur comme les autres. En cas d'impayés, j'appelle, je demande ce qu'il se passe. Il ne faut pas les mettre en échec mais trouver ensemble des solutions. »

PRÉPARER LA SORTIE

Après le cocon du logement accompagné, le passage vers le droit commun peut être inquiétant. Les résidents sont accompagnés jusqu'à ce qu'ils soient prêts en s'adaptant à leurs souhaits et au territoire. « Certains pensent au relogement dès l'arrivée. Il faut l'expliquer progressivement à d'autres » complète Marion Melat. « Travailler la sortie, c'est aussi faire revenir à la réalité. La décision appartient au résident mais il nous arrive de conseiller de refuser une proposition de logement si elle ne semble pas appropriée. » ■



3 QUESTIONS À

Laurence Wieder

CESF À LA RÉSIDENCE SOCIALE
PIERRE-CORMORÈCHE D'YONNAX

Quel public accompagnez-vous ?

Cet ancien foyer de jeunes travailleurs est devenu une résidence sociale pour 85 personnes. Le public a changé, passant de 50 à 30 % de personnes âgées immigrées. Nous avons des familles, monoparentales ou non, des hommes isolés et des jeunes issus de dispositifs de demandeurs d'asile qui connaissent leur premier logement autonome. La population est hétérogène mais, dans l'ensemble, ça se passe bien !

Comment fonctionne l'accompagnement ?

Nous avons un responsable, une assistante de gestion, un agent technique, un agent de collectivité et moi. J'accueille sur rendez-vous et je tiens des permanences pour maintenir un cadre et préparer les résidents au droit commun. L'accès aux droits prend le plus de temps. J'interviens aussi pour le logement et l'accès aux soins. Pour l'insertion professionnelle, je m'appuie sur Pôle emploi, les référents RSA... Nous sommes polyvalents mais, sur les sujets complexes, nous passons le relais.

Quels sont les liens avec les résidents ?

Je fais de la veille sociale pour m'assurer que tout va bien. Après le bilan d'entrée, nous parlons du projet puis nous faisons des points réguliers. C'est du cas par cas ! Certains viennent chaque semaine, d'autres moins mais il est rare de passer un mois sans voir un résident. L'objectif des deux ans pour la sortie les pousse à être acteurs et j'essaie toujours de prendre le temps de faire avec eux. La réussite de la sortie dépend de l'anticipation : ils doivent penser à s'équiper et franchir le cap, ce qui peut poser un frein psychologique. Nous n'avons jamais connu de mise en échec ou de retour en arrière.